

Bruxelles, le 23.11.2017
COM(2017) 688 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, AU COMITÉ
DES RÉGIONS ET À LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT**

Troisième rapport sur l'état de l'union de l'énergie

{SWD(2017) 384 final} - {SWD(2017) 385 final} - {SWD(2017) 386 final} -
{SWD(2017) 387 final} - {SWD(2017) 388 final} - {SWD(2017) 389 final} -
{SWD(2017) 390 final} - {SWD(2017) 391 final} - {SWD(2017) 392 final} -
{SWD(2017) 393 final} - {SWD(2017) 394 final} - {SWD(2017) 395 final} -
{SWD(2017) 396 final} - {SWD(2017) 397 final} - {SWD(2017) 398 final} -
{SWD(2017) 399 final} - {SWD(2017) 401 final} - {SWD(2017) 402 final} -
{SWD(2017) 404 final} - {SWD(2017) 405 final} - {SWD(2017) 406 final} -
{SWD(2017) 407 final} - {SWD(2017) 408 final} - {SWD(2017) 409 final} -
{SWD(2017) 411 final} - {SWD(2017) 412 final} - {SWD(2017) 413 final} -
{SWD(2017) 414 final}

I. INTRODUCTION

La transition de l'Europe vers une société à faibles émissions de carbone est en train de devenir la nouvelle réalité sur le terrain. L'union de l'énergie, l'une des dix priorités de la Commission actuelle, crée de nouveaux emplois, de la croissance et des possibilités d'investissement. Le paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»¹, adopté l'année dernière, et les propositions sur la mobilité à faible taux d'émissions présentées en novembre 2017, ont été des étapes majeures dans ce processus². Moins de trois ans après la publication du cadre stratégique pour une union de l'énergie³, la Commission a présenté presque toutes les propositions nécessaires pour mettre en œuvre le principe de primauté de l'efficacité énergétique, aider l'UE à jouer un rôle prééminent au niveau mondial en matière de lutte contre le changement climatique et d'énergies renouvelables et offrir des conditions équitables aux consommateurs d'énergie.

Ce troisième état de l'union de l'énergie dresse le bilan des progrès accomplis au cours de l'année écoulée et se tourne vers l'année qui vient. Le moment est venu de mobiliser l'ensemble de la société - citoyens, villes, zones rurales, entreprises, universités, partenaires sociaux - afin de l'amener à s'approprier pleinement l'union de l'énergie pour la faire avancer et à **jouer un rôle** dans l'élaboration des solutions de demain.

La Commission se félicite de l'engagement déterminé du Parlement européen et du Conseil à adopter en priorité les initiatives législatives en matière d'énergie et de climat proposées en 2015 et en 2016, conformément à la déclaration commune des trois présidents⁴. La Commission appelle les colégislateurs à maintenir un niveau élevé d'ambition et de cohérence entre les différentes propositions.

Dans l'intervalle, il importe de continuer à mettre en œuvre rapidement un certain nombre de **mesures de facilitation**⁵, de manière à ce que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone contribue pleinement à la modernisation de l'économie européenne. Cette approche aidera aussi les États membres à respecter les objectifs spécifiques en matière de climat et d'énergie définis conjointement pour 2020 et 2030, ainsi que les objectifs généraux de l'union de l'énergie.

L'achèvement de l'union de l'énergie nécessite une coopération étroite entre la Commission, les États membres et tous les segments de la société. Il s'agit d'un processus de co-création dans lequel la transmission en temps opportun, par les États membres, des projets de **plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat** pour la période postérieure à 2020 constitue une étape clé. La plupart des États membres ont commencé à élaborer leur plan national, mais ils doivent tous fournir des efforts considérables pour terminer les projets de plans d'ici le début de l'année 2018⁶. La présentation rapide de ces plans est essentielle pour susciter la confiance des investisseurs et leur apporter davantage de sécurité pour l'après-

¹ Voir la communication «Une énergie propre pour tous les Européens» [COM(2016) 860].

² COM (2017) 283 du 31 mai 2017 et COM(2017) 675 final.

³ Le projet d'union de l'énergie est l'une des dix priorités politiques de la Commission actuelle: «Un cadre stratégique pour une union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique» [COM(2015) 80].

⁴ [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016C1224\(01\)&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016C1224(01)&from=FR).

⁵ COM(2016) 860 et ses 2 annexes.

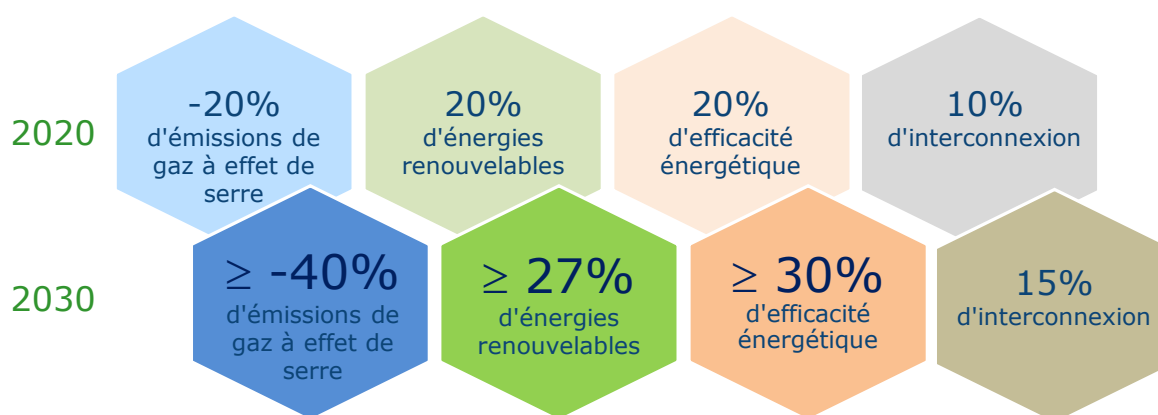
⁶ Voir l'annexe 3 de la présente communication sur l'état d'avancement des plans nationaux en matière d'énergie et de climat.

2020. Il est également essentiel de disposer des projets de plans d'ici le début de 2018 afin de démontrer que l'Union joue un puissant rôle moteur sur la scène mondiale.

Les mutations mondiales que connaissent la production et la demande d'énergie ont une incidence considérable sur la géopolitique et la compétitivité industrielle, ce qui place l'Europe devant des défis considérables, mais crée aussi des possibilités uniques. Dans ce contexte, l'UE entend renforcer le rôle moteur qu'elle joue à l'échelle mondiale dans la transition vers les énergies propres, tout en garantissant la sécurité énergétique pour tous ses citoyens. Son ambition d'achever et de mettre en œuvre l'union de l'énergie reste donc élevée. Mais la tâche est loin d'être terminée. Pour attirer les investissements dans la modernisation de l'ensemble de l'économie, il est indispensable de faire preuve d'ambition sur des questions telles que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la lutte contre le changement climatique et l'innovation en matière d'énergie propre et de veiller à ce que le marché fournisse des signaux de prix adaptés.

La Commission doit par conséquent intensifier ses efforts de coopération et tenir son engagement d'achever l'union de l'énergie d'ici la fin de son mandat actuel. D'ici 2019, l'union de l'énergie ne doit plus être un objectif politique. Elle doit être une réalité.

Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 – Grands objectifs fixés

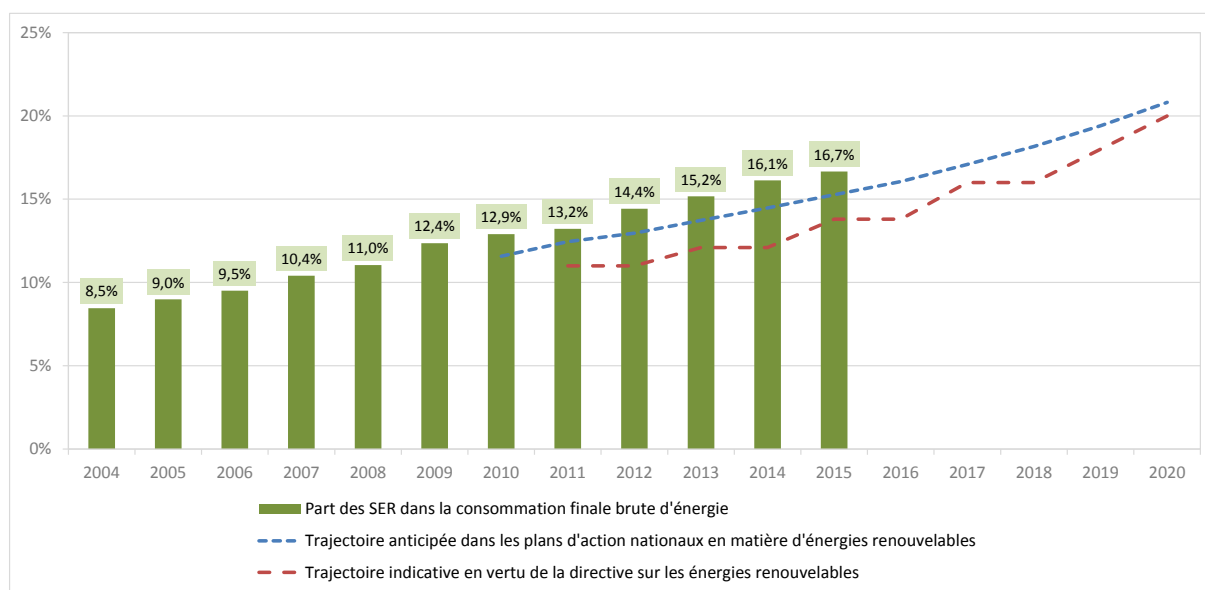


II. TENDANCES ET OBSERVATIONS AU NIVEAU POLITIQUE

L'Europe, dont le système énergétique reposait jusqu'à présent sur les combustibles fossiles, est en train d'évoluer vers un système à faibles émissions de carbone, entièrement numérique et centré sur le consommateur. Les principales tendances observées ces dernières années se sont confirmées, et même accentuées dans certains domaines⁷.

⁷ Voir les rapports détaillés de la Commission qui accompagnent la présente communication, les observations plus détaillées concernant les cinq dimensions figurant à l'annexe 2 de la présente communication et les 28 fiches pays accompagnant la présente communication, qui exposent la situation dans chaque État membre, entre

La part des sources d'énergie renouvelables dans le bouquet énergétique de l'UE continue d'augmenter et est en passe d'atteindre l'objectif de 20 % en 2020. En 2015, les énergies renouvelables ont, pour la huitième année consécutive, représenté la majeure partie (77 %) de la nouvelle capacité de production de l'UE⁸. Le coût des énergies renouvelables est en baisse, comme c'est le cas, par exemple, de l'énergie solaire (photovoltaïque)⁹ et de l'énergie éolienne sur terre et en mer. Cette évolution témoigne de la confiance des investisseurs dans les progrès technologiques, dans la bonne conception des politiques et dans les réformes du marché de l'électricité¹⁰. Dans le passé, les investissements dans les énergies renouvelables ont subi les effets négatifs des mesures rétroactives appliquées par les États membres. En termes de sécurité d'approvisionnement, les énergies renouvelables ont permis d'économiser un montant estimé à 16 000 000 000 EUR en importations de combustibles fossiles (données de 2015)¹¹.



Graphique 1: Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie dans l'UE par rapport aux trajectoires prévues par la directive sur les énergies renouvelables et par les plans d'action nationaux en matière d'énergies renouvelables

Le découplage des émissions de gaz à effet de serre et du produit intérieur brut (PIB) s'est poursuivi, principalement grâce à l'innovation¹². En 2016, la reprise de l'économie

autres en ce qui concerne la qualité de l'air. Voir aussi le rapport connexe de l'Agence européenne pour l'environnement (AAE) n° 17/2017 «Trends and projections in Europe 2017».

⁸ Rapport de l'AAE n° 3/2017: Renewable energy in Europe 2017,

<https://www.eea.europa.eu/publications/renewable-energy-in-europe-2017>

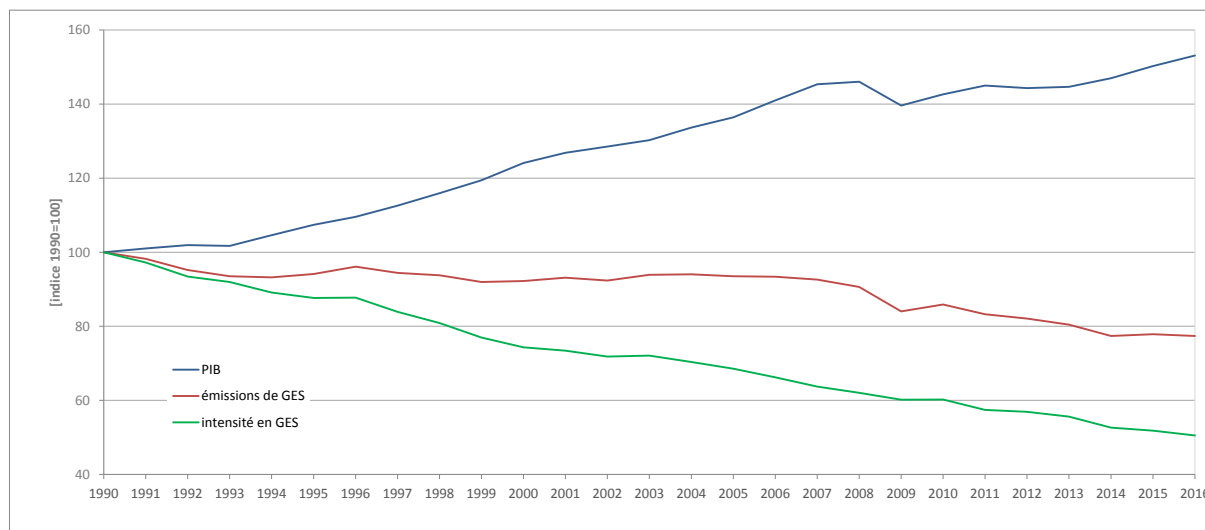
⁹ Voir le document d'accompagnement «Study on Residential Prosumers in the European Energy Union», JUST/2015/CONS/FW/C006/0127, graphique 8, p. 77.

¹⁰ Les régimes d'aides antérieurs, appliqués, dans le cadre d'appels d'offres, aux projets d'énergie éolienne en mer pour la période 2010-2015, ont débouché sur des prix finaux oscillant entre 103,2 EUR/MWh (Horns Rev III, Danemark) et 186,1 EUR/MWh (Dudgeon, Royaume-Uni). Ces prix n'ont cessé de diminuer et, dans le cadre de la dernière procédure de mise en concurrence appliquée en avril 2017 pour l'énergie éolienne en mer en Allemagne, les auteurs de trois projets lauréats ont placé une offre à 0 EUR. En ce qui concerne les installations photovoltaïques en Allemagne, l'aide a diminué, passant de 9,17 cents/kWh en avril 2015 à 5,66 cents/kWh en juin 2017.

¹¹ Rapport 2017 sur les progrès accomplis dans le secteur des énergies renouvelables, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0057&qid=1488449105433&from=EN>

¹² https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/strategies/progress/docs/dca_report_en.pdf

européenne a conduit à une augmentation des activités industrielles et économiques et à une hausse globale du PIB de 1,9 %. Cette évolution aurait pu entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Au contraire, elles ont diminué de 0,7 % globalement, et même davantage (2,9 %) dans les secteurs couverts par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE. Dans l'ensemble, entre 1990 et 2016, le PIB global de l'UE a augmenté de 53 %, tandis que les émissions totales¹³ ont diminué de 23 %¹⁴. Dans le secteur des transports, cependant, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter.



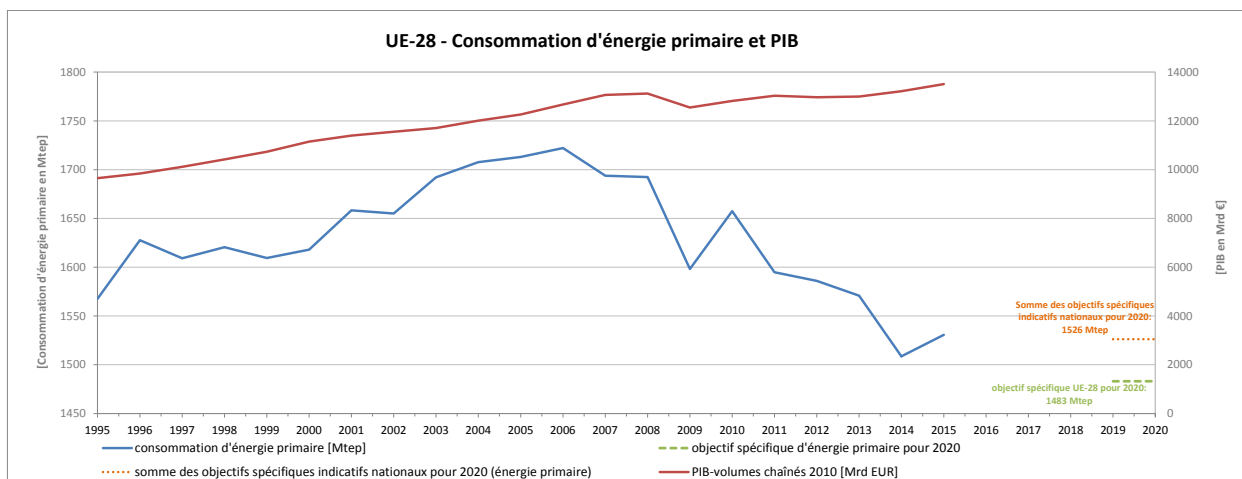
Graphique 2: Évolution du PIB de l'UE (en termes réels), des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'UE et de l'intensité des émissions de GES de l'économie de l'UE (ratio entre les émissions et le PIB) Indice (1990 = 100)

La croissance économique et la consommation d'énergie ont également été dissociées. La baisse constante de la demande d'énergie dans l'UE s'explique principalement par les mesures en faveur de l'efficacité énergétique mises en œuvre dans les États membres. Bien que la consommation d'énergie ait légèrement augmenté en 2015 en raison de la hausse de la croissance économique, de la baisse des prix du pétrole et du gaz et d'un hiver plus rigoureux que celui de 2014, exceptionnellement chaud, la tendance à la baisse sur le long terme est claire: en 2015, l'UE a consommé 2,5 % de moins d'énergie primaire qu'en 1990, tandis que le PIB a crû de 53 % au cours de la même période. Cela étant dit, l'UE doit encore réduire sa consommation d'énergie primaire de 3,1 % entre 2015 et 2020 pour atteindre son objectif spécifique d'efficacité énergétique¹⁵.

¹³ À l'exclusion de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF), mais y compris l'aviation internationale.

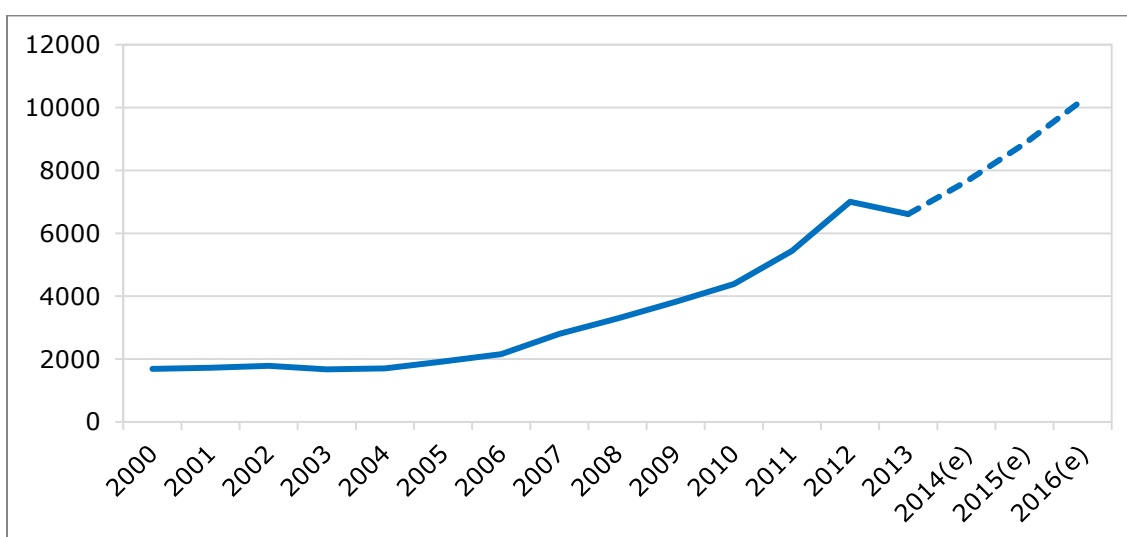
¹⁴ Selon l'inventaire approximatif pour 2016. Voir «Paris, deux ans après – Progrès par rapport aux engagements de l'Union en matière de climat» [COM(2017) 646 final].

¹⁵ La consommation d'énergie finale est la somme des consommations d'énergie de l'industrie, des transports, du secteur résidentiel, du secteur tertiaire et de l'agriculture. Sont exclues la consommation du secteur de la transformation de l'énergie et celle de l'industrie énergétique proprement dite. La consommation d'énergie primaire comprend également cette dernière.



Graphique 3: Évolution du PIB et de la consommation d'énergie primaire dans l'EU-28.
Source: Eurostat

La transition énergétique en cours contribue à la modernisation de l'économie européenne. À titre d'exemple, la délivrance de brevets dans les technologies énergétiques propres en Europe est en hausse. Les entreprises européennes cherchent aussi de plus en plus à protéger leurs inventions à l'échelle internationale, ce qui témoigne de la confiance croissante dans leur compétitivité sur le marché mondial des technologies énergétiques. L'UE se classe deuxième après le Japon en matière de brevets internationaux.



Graphique 4: Évolution des brevets de l'UE dans les technologies énergétiques propres.
Source: Commission européenne/Centre commun de recherche (sur la base des données de l'Office européen des brevets). Les données relatives aux années 2014, 2015 et 2016 sont des estimations.

Malgré ces tendances positives, la transition vers les énergies propres court le risque d'être freinée par une concurrence déloyale si les États membres continuent à octroyer des subventions en faveur des combustibles fossiles. Ces dernières revêtent de multiples formes telles que des subventions directes aux mines de charbon non rentables¹⁶, des mécanismes de

¹⁶ Les États membres sont autorisés à octroyer des aides à la fermeture jusqu'en 2018, pour couvrir les pertes à la production courante dans le cadre de la fermeture définitive des mines de charbon non compétitives. Les aides à

capacité pour les centrales électriques produisant beaucoup d'émissions, des allègements fiscaux pour les voitures de société ou le carburant diesel et d'autres mesures similaires. Les subventions en faveur des combustibles fossiles augmentent également le risque d'investir dans des actifs irrécupérables, qui seront remplacés avant la fin de leur durée de vie. Les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat devraient aider à mieux suivre et évaluer les efforts des États membres visant à réduire ces subventions. Le prochain rapport sur les prix et les coûts de l'énergie qui sera établi en 2018 fournira des informations actualisées sur les subventions de ce type accordées dans l'UE.

III. ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS

La transition énergétique devrait être **socialement juste**, conduire à l'**innovation** et reposer sur des **infrastructures** pérennes, tout en renforçant la sécurité d'approvisionnement. Les instruments d'**investissement** de l'UE et ses **politiques étrangère et de développement** soutiennent la transition énergétique de l'Europe. Dans tous ces domaines, des progrès considérables ont été accomplis en 2017.

Une transition énergétique socialement juste

La transition vers une société à faibles émissions de carbone touche un grand nombre de personnes, qu'il s'agisse de consommateurs, de travailleurs, de salariés ou d'acteurs du marché de l'énergie. Certes, tous ne pourront pas bénéficier de la transition énergétique à court terme, mais celle-ci profitera en fin de compte, si elle est bien menée, à l'ensemble de l'économie européenne en créant de nouvelles possibilités d'emploi, en générant des économies sur les coûts de l'énergie ou en améliorant la qualité de l'air. Bon nombre des mesures de facilitation prévues par le paquet «Une énergie propre pour tous les Européens» visent à résoudre les difficultés qu'éprouvent certaines régions ou certains groupes de population à tirer parti des avantages qu'offre la transition énergétique.

Mesures de facilitation en faveur des régions et îles à forte intensité de carbone

En 2017, la Commission a commencé à fournir une aide sur mesure aux régions en transition qui ont été ou sont toujours dépendantes des industries du charbon et à forte intensité de carbone. Ces régions sont confrontées à des problématiques économiques et sociales spécifiques. Les travaux ont débuté avec les régions de Trenčín, en Slovaquie, et de Silésie, en Pologne, en partenariat étroit avec les autorités nationales et régionales. Cette aide consiste notamment en des travaux de recherche sur les points forts économiques de ces régions, une assistance technique et des conseils sur l'utilisation ciblée d'un certain nombre de fonds et programmes européens disponibles. La Commission continuera à collaborer étroitement avec ces régions et étendra le projet pilote à d'autres États membres intéressés. Cette initiative visera également à tirer parti de l'expérience des régions européennes qui ont réussi leur transition. À cet effet, une plateforme des parties prenantes à l'échelle de l'UE sera créée en décembre 2017.

Les îles sont certes souvent bien placées pour attirer les investissements dans les énergies propres, mais elles sont confrontées à des problématiques spécifiques en raison de leur géographie, de la taille réduite de leur économie et de leur forte dépendance à l'égard des

la couverture de charges exceptionnelles visant à atténuer les conséquences sociales et environnementales ne peuvent s'étendre au-delà de 2027 (décision 2010/787/UE du Conseil du 10 décembre 2010 relative aux aides d'État destinées à faciliter la fermeture des mines de charbon qui ne sont pas compétitives).

combustibles fossiles importés. En mai 2017 à Malte, la Commission a signé, conjointement avec 14 États membres, une déclaration politique visant à accélérer la transition des îles vers les énergies propres. Le premier forum prévu dans le cadre de cette initiative a eu lieu en Crète en septembre. L'initiative vise à doter les 2 400 îles habitées d'Europe d'un cadre à long terme pour les aider à réduire leur dépendance à l'égard des importations d'énergie en les amenant à mieux utiliser leurs propres sources d'énergie renouvelables.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone créera de nouveaux emplois dans le secteur de l'énergie¹⁷ et dans l'ensemble de l'économie. Ce potentiel d'emploi nécessite de nouvelles **qualifications** et compétences. La Commission vient dès lors de publier un appel à propositions pour des plans de coopération sectorielle en matière de compétences visant à répondre aux besoins en la matière dans les technologies propres et les énergies renouvelables, ainsi que dans le secteur de la construction¹⁸. Un cadre similaire pour le secteur de l'automobile a été lancé l'année dernière. Afin d'améliorer la compréhension des pénuries de compétences dans les différents pays et secteurs, le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) procède actuellement à une analyse des mégadonnées en interrogeant en temps réel les bases de données sur les vacances d'emploi. Les premiers résultats seront disponibles en 2018.

La précarité énergétique touche près de 50 millions de personnes dans l'UE. Dans le cadre du paquet sur l'énergie propre, la Commission a proposé une série de mesures pour lutter contre la précarité énergétique au moyen de l'efficacité énergétique, de mesures de protection contre les interruptions de fourniture et par une meilleure définition et un meilleur suivi de la question au niveau des États membres. D'ici la fin de 2017, l'observatoire européen de la pauvreté énergétique publiera des statistiques et des rapports sur un portail web interactif. Lors d'une phase ultérieure, il se concentrera sur l'échange d'informations et le partage des bonnes pratiques entre les experts et les décideurs politiques. Une campagne de sensibilisation pilote a été lancée et sera organisée dans quatre États membres (Grèce, Portugal, République tchèque et Roumanie) dans le courant de l'année prochaine. Elle vise essentiellement à mieux faire connaître leurs droits aux consommateurs en situation de précarité énergétique et à leur fournir des conseils en matière d'économies d'énergie et des informations sur les améliorations peu coûteuses de l'efficacité énergétique.

La transition énergétique a un effet positif sur la **santé** de nombreux citoyens européens. Les émissions totales de polluants tels que le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote et les particules sont en baisse dans l'UE, mais la pollution atmosphérique provoque encore plus de 400 000 décès prématurés chaque année¹⁹. Avec l'adoption, en décembre 2016, de la directive sur les plafonds d'émission nationaux²⁰, l'UE ambitionne de réduire de moitié le nombre de décès prématurés provoqués par la pollution atmosphérique d'ici à 2030. La transition énergétique pourrait permettre de réduire encore les émissions toxiques et d'accélérer l'amélioration de la qualité de vie dans de nombreuses villes européennes où les citoyens sont

¹⁷ Si le nombre d'emplois liés à la fourniture de ressources énergétiques à forte intensité de carbone dans l'UE a diminué de 67 000 entre 2008 et 2014, le nombre d'emplois verts dans le secteur de l'énergie a augmenté de plus de 400 000 au cours de la même période (données d'Eurostat).

¹⁸ Les appels à propositions concernant les alliances sectorielles pour les compétences, qui relèvent d'Erasmus+, ont été publiés le 25 octobre: https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/erasmus-plus-%E2%80%93-action-cle-n-2-%E2%80%93-alliances-sectorielles-pour-les-comp%C3%A9tences_fr

¹⁹ Rapport de l'AEE «Air Quality in Europe - 2017», p. 17.

²⁰ Directive (UE) 2016/2284 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016 concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques, modifiant la directive 2003/35/CE et abrogeant la directive 2001/81/CE, JO L 344 du 17.12.2016, p. 1.

chaque jour confrontés à la pollution atmosphérique²¹. Des investissements intelligents dans des moyens de transport et de chauffage domestique plus propres soutiendront également l'économie en réduisant les coûts des soins de santé et le nombre de jours de maladie causés par les maladies respiratoires.

Une transition énergétique qui innove

L'union de l'énergie joue un rôle moteur essentiel dans l'innovation en matière d'énergie propre en Europe et dans le reste du monde. Les entreprises et innovateurs européens devraient être en première ligne à cet égard et prendre une longueur d'avance en matière de nouvelles technologies et de nouveaux modèles commerciaux. Il s'agit là d'un des objectifs clés de la stratégie «Accélérer l'innovation dans le domaine des énergies propres»²².

L'Europe est l'une des régions les plus innovantes au monde, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mettre ces innovations sur le marché et les transformer en vecteurs de croissance et d'emploi.

La recherche et l'innovation demandant du temps, les avantages à moyen terme sur le terrain dépendent des mesures préparatoires prises dans l'immédiat. Aussi le financement de l'UE a-t-il été renforcé l'année dernière. La politique de cohésion soutient l'innovation au travers de la spécialisation intelligente (au moins 2 600 000 000 EUR seront affectés à la recherche et à l'innovation en matière de technologies à faibles émissions de carbone²³), tandis que le programme Horizon 2020 mobilisera un montant de plus de 2 000 000 000 EUR au cours de la période 2018-2020, en mettant l'accent sur quatre priorités clés en matière d'énergie et de climat: stockage, énergies renouvelables, bâtiments et électromobilité (urbaine). Si l'on compte les activités ascendantes, le montant total pourrait même monter à 3 000 000 000 EUR²⁴. En outre, le budget du volet «projets de démonstration en matière d'énergie» d'InnovFin, instrument financier soutenant des projets inédits dans les technologies énergétiques à faibles émissions de carbone, a doublé, passant à 300 000 000 EUR, en comptant des fonds d'Horizon 2020, et il est désormais également en mesure de mettre à disposition les recettes non décaissées supplémentaires du premier appel du programme NER 300²⁵.

Les batteries sont un élément stratégique des priorités en matière d'innovation définies en novembre dernier. L'amélioration des performances et la réduction des coûts feront des batteries une technologie générique essentielle pour atteindre les objectifs de l'union de

²¹ Voir l'analyse d'impact de la Commission accompagnant la proposition de modification de la directive relative à l'efficacité énergétique, SWD(2016) 405 final, p. 59.

²² COM (2016) 763 final

²³ La Commission a mis en place cinq partenariats interrégionaux pour l'innovation dans le domaine de l'énergie (sur la bioénergie, les énergies marines renouvelables, les réseaux intelligents, l'énergie solaire et les bâtiments durables); COM(2017) 376.

²⁴ Sur ce montant, 15 000 000 EUR sont consacrés à deux prix récompensant l'innovation: l'un pour la photosynthèse artificielle et l'autre pour les batteries.

²⁵ NER 300 est un programme destiné à financer des projets de démonstration innovants dans le domaine des énergies à faibles émissions de carbone. Il est financé par les fonds tirés de la vente de 300 millions de quotas d'émission issus de la réserve destinée aux nouveaux entrants (NER) créée pour la troisième phase du système d'échange de quotas d'émission de l'UE. Un montant de 2 100 000 000 EUR a été alloué à des projets innovants dans les énergies renouvelables et à des projets CSC (captage et stockage géologique du carbone) dans 20 États membres. Cinq projets ne se sont pas concrétisés et les recettes non décaissées correspondantes sont réinjectées sur le marché au moyen des instruments de prêt PDE (projets de démonstration dans l'énergie) d'InnovFin et du MIE (mécanisme pour l'interconnexion en Europe).

l'énergie, en particulier grâce à leurs applications dans l'électromobilité et le stockage de l'électricité. En termes de financement, la Commission est prête à mobiliser une aide substantielle en faveur des batteries et de la technologie des cellules de batterie. À cette fin, elle travaille en collaboration avec l'écosystème de l'innovation, les États membres et les acteurs de l'industrie concernés tout au long de la chaîne de valeur des batteries afin de recenser les priorités et les besoins et de bâtir une alliance européenne des batteries centrée sur son action sur la fabrication de cellules de batterie. Les résultats de ces travaux alimenteront le Forum sur la compétitivité industrielle dans les énergies propres qui se tiendra en février 2018. Cette initiative complète les mesures réglementaires visant à éliminer les freins au stockage de l'énergie et à promouvoir l'électromobilité. Des approches concertées similaires sont reproduites dans d'autres domaines prioritaires, tels que les énergies renouvelables et la décarbonation du parc immobilier européen, de manière à générer des avantages économiques et industriels concrets pour l'Europe.

Mesures de facilitation en faveur de l'innovation dans les villes

C'est dans les villes que se concentre une grande partie de l'innovation et des investissements nécessaires à la transition énergétique. En 2017, dans toute l'UE, des villes ont pris un certain nombre d'initiatives concrètes visant à développer et à mettre en œuvre des technologies nouvelles et innovantes pour soutenir la transition énergétique. Dans le cadre des actions innovatrices urbaines, les villes de Göteborg, Paris et Viladecans ont commencé à expérimenter des solutions innovantes qui pourraient être transposées à d'autres villes de l'UE²⁶. Dans le cadre de l'initiative de la convention des maires, qui a, à présent, dépassé les frontières de l'Europe²⁷, des villes européennes et des régions concernées par la politique européenne de voisinage et l'élargissement ont adopté une approche intégrée et pris des mesures fortes en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci, ainsi que d'accès à une énergie durable et financièrement abordable. En outre, différents partenariats urbains ont été mis en place dans le cadre du programme urbain de l'UE²⁸ et proposent une approche innovante de la gouvernance qui requiert une collaboration entre les autorités locales, les États membres et les institutions européennes. Les partenariats pour la transition énergétique, la mobilité urbaine, la qualité de l'air, l'utilisation durable des terres et les solutions fondées sur la nature, la transition numérique, l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique et le logement joueront un rôle important pour assurer une transition énergétique innovante. Dans le cadre du partenariat d'innovation européen pour des villes et communautés intelligentes, les villes et les entreprises se sont efforcées de faire en sorte que d'ici 2025, les besoins de 300 millions de citoyens européens soient pris en charge par des villes disposant de plateformes de données urbaines interopérables²⁹; un guide a également été élaboré pour faciliter l'adhésion des décideurs municipaux³⁰.

La Commission prend également les commandes au niveau mondial. En février 2017, elle a succédé aux États-Unis à la présidence du comité directeur de la «Mission Innovation» et a donné l'impulsion nécessaire pour relever deux défis en matière d'innovation: «Converting sunlight into storable solar fuels» (convertir la lumière du soleil en combustibles solaires

²⁶ <http://www.uia-initiative.eu/fr/uia-cities>

²⁷ http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html; voir aussi le rapport connexe de la Convention des maires, en chiffres: évaluation sur 8 ans, JRC 2017

²⁸ <https://ec.europa.eu/futurium/en/urban-agenda>

²⁹ http://beta.eu-smartcities.com/sites/default/files/2017-09/EIP_Mgmt_Framework.pdf

³⁰ <http://beta.eu-smartcities.com/sites/default/files/2017-09/ShC-EIP%20Humble%20Lampost%20Mgmt%20F%27rwork%20-%20Component%20Design.pdf>

stockables) et «Affordable Heating and Cooling» (systèmes de chauffage et de refroidissement abordables). En tant que co-organisatrice du sommet de la «Mission Innovation» de mai 2018 et de la conférence ministérielle sur l'énergie propre, la Commission entend donner une large place aux acteurs non étatiques, notamment aux entreprises, aux innovateurs, aux investisseurs privés et aux villes. Cela pourrait se faire en étroite coopération avec la Convention mondiale des maires³¹, qui est devenue opérationnelle en 2017. Parallèlement, l'Union européenne travaille en partenariat avec la Chine et le Canada pour stimuler l'innovation en matière d'énergie propre dans le monde entier.

La Commission garde également, au nom d'Euratom, la tête du projet international innovant ITER pour le développement de la fusion en tant que source d'énergie commercialement viable³².

Une transition énergétique qui nécessite des infrastructures pérennes

Il n'y aura pas de transition énergétique si les infrastructures ne sont pas adaptées aux besoins du futur système énergétique. Les infrastructures des secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications sont de plus en plus interconnectées. Cette intégration transsectorielle va se poursuivre, avec les réseaux locaux qui revêtiront une importance croissante dans la vie quotidienne des citoyens européens, qui opteront de plus en plus pour l'électromobilité, la production décentralisée d'énergie et la gestion/participation active de la demande. Pour faire advenir la prochaine génération d'infrastructures intelligentes et optimiser l'utilisation des infrastructures existantes, la Commission encourage les promoteurs de projets à soumettre des demandes de soutien financier de manière à pouvoir créer des synergies entre les infrastructures des secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications. La Commission examinera comment continuer à promouvoir ces projets d'infrastructure novateurs après 2020.

La numérisation croissante des infrastructures permet d'ores et déjà une gestion intelligente du réseau et de la demande. Le paquet «Une énergie propre pour tous les Européens» a établi un cadre cohérent pour la gestion/participation active de la demande qui permet une recharge intelligente des véhicules électriques, fournit des incitations aux consommateurs pour qu'ils rechargent leur véhicule lorsque les prix de l'électricité sont bas et donne aux gestionnaires de réseaux de distribution les moyens de gérer activement le réseau³³. La directive sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs a débouché sur des cadres d'action et des mesures de soutien au niveau national que la Commission a évalués en détail. Pour remédier aux lacunes recensées, la Commission a proposé, au début de ce mois, des actions supplémentaires, dont une enveloppe pouvant atteindre 800 000 000 EUR en faveur de l'infrastructure pour carburants alternatifs³⁴.

À l'ère du numérique, une meilleure protection de nos infrastructures énergétiques revêt une importance cruciale. La plateforme d'experts en énergie sur la cybersécurité (Energy Expert Cyber Security) a recensé, dans son rapport publié en février 2017, les problématiques et les besoins spécifiques du secteur de l'énergie qui ne sont actuellement pas couverts par la

³¹ <http://www.globalcovenantofmayors.org/>.

³² Communication de la Commission sur la contribution de l'UE à un projet ITER réformé [COM(2017) 319 du 14.6.2017].

³³ Dans la proposition de directive concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité (refonte) [COM (2016) 864 final du 30.11.2016].

³⁴ COM(2017) 652 final

législation de l'UE³⁵. La Commission a commencé à travailler avec les parties concernées, dans le cadre de la task force européenne sur les réseaux intelligents, à l'élaboration d'un code de réseau relatif à la cybersécurité propre à l'énergie d'ici la fin de 2018. Une étude a été lancée sur les risques et la prévention des incidents de cybersécurité dans le secteur de l'énergie.

Dans le même temps, les travaux visant à améliorer l'intégration du marché intérieur de l'énergie et la sécurité d'approvisionnement se poursuivent. La coopération régionale, qui visait initialement à améliorer les infrastructures physiques et à en rendre l'utilisation plus efficace, s'élargit à de nouveaux domaines et couvre à présent des aspects tels que le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elle pourrait encore évoluer pour englober des projets communs liés aux énergies renouvelables associant les États membres et les promoteurs de projets respectifs ou même des stratégies communes à plus long terme de déploiement des énergies renouvelables à l'échelle régionale.

Néanmoins, en dépit d'avancées considérables, il convient de souligner que d'importants obstacles subsistent. Quatre États membres (Chypre, Espagne, Pologne et Royaume-Uni) devraient rester sous l'objectif de 10 % d'interconnexion électrique en 2020³⁶. Pour remédier à cette situation, la Commission a adopté aujourd'hui une communication sur l'objectif d'interconnexion électrique pour 2030. Elle a aussi adopté la 3^e liste de projets d'intérêt commun. Cette liste comprend les projets clés nécessaires pour atteindre les objectifs d'un marché intérieur de l'énergie interconnecté, en particulier ceux approuvés par les quatre groupes à haut niveau, tels que les interconnexions reliant la péninsule ibérique à la France et au reste de l'UE de manière à assurer le développement des énergies renouvelables, les projets visant à synchroniser les pays baltes avec les réseaux européens, les projets gaziers apportant la sécurité d'approvisionnement et la concurrence dans les pays d'Europe centrale et du Sud-Est, ainsi que les premiers projets en vue de l'instauration d'un réseau intégré en mer du Nord.

Intégration régionale dans l'ensemble de l'Union européenne

En septembre 2017, le groupe à haut niveau sur la connexion gazière pour l'Europe centrale et du Sud-Est (CESEC) a convenu d'étendre sa portée géographique afin de couvrir l'ensemble de la région des Balkans occidentaux et d'axer ses travaux sur l'édification d'un marché interconnecté de l'électricité afin de stimuler l'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Grâce au MIE, la première interconnexion gazière entre la Roumanie et la Bulgarie a été considérablement améliorée.

Dans le cadre du plan d'interconnexion des marchés énergétiques de la région de la Baltique (PIMERB), la synchronisation du réseau électrique des États baltes avec le réseau électrique de l'UE via la Lituanie et la Pologne a fait l'objet d'une analyse technique et économique³⁷. Cette analyse constitue une bonne base pour progresser rapidement vers l'indépendance énergétique.

Les premiers projets régionaux impliquant une coopération énergétique entre les pays de la mer du Nord voient le jour et des pôles régionaux sont en train d'être délimités. Le «North

³⁵ https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/documents/eecsp_report_final.pdf

³⁶ Sur les onze États membres se trouvant en dessous de l'objectif de 10 % en 2017 (Allemagne, Bulgarie, Chypre, Espagne, France, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie et Royaume-Uni), sept – Roumanie, Allemagne, France, Italie, Bulgarie, Portugal et Irlande – ont lancé des projets d'intérêt commun qui devraient leur permettre d'atteindre l'objectif de 10 % d'ici 2020.

³⁷ <https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/8d3b7da2-562e-11e7-a5ca-01aa75ed71a1>

Sea Power Hub» (plateforme électrique de la mer du Nord), un projet d'île artificielle entourée de milliers d'éoliennes, générera des avantages concrets pour les travailleurs et les consommateurs européens.

La construction du gazoduc du corridor Sud progresse. Ce projet reste d'une importance stratégique pour les efforts de diversification de l'UE, en fournissant de nouvelles sources d'approvisionnement en gaz par une nouvelle voie.

Quoique insuffisants, des progrès ont été réalisés au niveau de l'amélioration de l'interconnexion de la péninsule ibérique avec le marché intérieur de l'énergie. En 2017, une décision de répartition transfrontalière des coûts a été prise par les autorités de régulation françaises et espagnoles en ce qui concerne la liaison du Golfe de Gascogne qui, une fois achevée, en 2025, va pratiquement doubler la capacité d'interconnexion électrique entre les deux pays. L'interconnexion reliant l'Espagne et le Portugal est mise en place selon le calendrier prévu et, une fois en service, elle permettra au Portugal d'atteindre son objectif de 10 % d'interconnexion. La création d'un axe gazier oriental reliant l'Espagne et le Portugal au marché intérieur du gaz progresse et un projet de nouveau gazoduc permettra de décongestionner le réseau français.

Au-delà des infrastructures physiques, un marché de l'énergie interconnecté et géré de manière sûre nécessite aussi une meilleure coordination entre les gestionnaires de réseau de transport (GRT) et l'abandon de l'approche privilégiant les échanges internes par rapport aux échanges entre zones. Une flexibilité totale en matière d'approvisionnement en gaz nécessitera tout aussi impérativement une utilisation plus efficace des installations de stockage du gaz et le développement d'un véritable marché mondial du gaz naturel liquéfié³⁸.

La transition énergétique, une opportunité d'investissement

L'achèvement de l'union de l'énergie et l'accélération de la transition énergétique ouvrent de formidables perspectives pour les investissements. L'une des principales priorités de l'union de l'énergie en 2017 était donc de débloquer des investissements, et l'Union européenne y a contribué de plusieurs manières.

À ce jour, le plan d'investissement pour l'Europe a généré des investissements d'une valeur de 240 900 000 000 EUR par l'intermédiaire du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS), le secteur de l'énergie arrivant en tête pour ce qui est du nombre d'opérations de l'EFIS approuvées. La majorité des projets financés sont des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les infrastructures énergétiques³⁹.

Les États membres ont également intensifié le recours aux Fonds structurels et d'investissement européens pour soutenir la transition énergétique: la sélection des projets sur le terrain a connu une nette progression au premier semestre 2017. Au titre de la priorité d'investissement relative à une économie à faibles émissions de carbone, à la fin de juin 2017, environ 28 % du budget (soit 18 000 000 000 EUR⁴⁰) avaient été alloués à plus de 8 500 projets concrets (alors que, fin 2016, ce taux ne s'élevait qu'à 19 %⁴¹), pour une mise en

³⁸ Voir également la stratégie proposée par la Commission en 2016 [COM(2016) 49].

³⁹ Source: Données de la BEI-Commission européenne en octobre 2017.

⁴⁰ Incluant la contribution de l'UE et le cofinancement national.

⁴¹ Parmi les résultats obtenus à la fin de 2016 figurent des décisions concernant plus de 1 000 MW de capacité supplémentaire en énergie renouvelable et l'amélioration de la classe de consommation énergétique de 130 000 ménages.

œuvre qui devrait s'étaler jusqu'à la fin de 2023⁴². Dans le secteur des transports, le MIE aura engagé 22 400 000 000 EUR d'ici à la fin de 2017, qui mobiliseront environ 46 700 000 000 EUR sur le montant global des investissements dans l'UE.

L'année dernière, la Commission a également annoncé le lancement de l'initiative «Un financement intelligent pour des bâtiments intelligents», qui vise à stimuler les investissements dans la rénovation énergétique du parc immobilier européen⁴³. Cette initiative, en cours d'élaboration en coopération avec la Banque européenne d'investissement, permettra aux États membres de combiner différentes sources de financement publiques et privées pour donner accès aux ménages et aux PME à des prêts à la rénovation sur mesure.

Compte tenu des énormes besoins d'investissement liés à la rénovation des bâtiments, les sources de financement privées doivent être mobilisées à une échelle bien plus importante. Pour instaurer la confiance et aider les promoteurs et les investisseurs à mieux évaluer les risques et les avantages des investissements liés à l'efficacité énergétique, le groupe des institutions financières en matière d'efficacité énergétique (EEFIG) a lancé, en novembre 2016, avec le soutien de la Commission européenne, la «plateforme de réduction des risques inhérents aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique» (DEEP)⁴⁴. Il s'agit de la plus grande base de données en code source ouvert à l'échelle européenne; elle contient des données sur plus de 7 800 projets montrant que l'efficacité énergétique est financièrement intéressante. En outre, une boîte à outils pour la souscription, destinée aux établissements financiers, a été lancée en juin 2017 pour aider les banques et les investisseurs à accroître leurs injections de capitaux dans le secteur de l'efficacité énergétique, en leur fournissant un cadre pour évaluer les risques et les avantages de tels investissements⁴⁵.

Une autre initiative qui devrait être lancée cette année concerne une plateforme de conseil pour les investissements urbains. Cette plateforme, en cours d'élaboration par la Commission en partenariat avec la Banque européenne d'investissement, s'appuiera sur des structures déjà existantes dans le cadre de la plateforme européenne de conseil en investissement. Elle a vocation à fournir aux autorités urbaines qui interviennent en tant que promoteurs et/ou bénéficiaires de projets des services de conseil et des possibilités de financement sur mesure.

Mesures de facilitation des investissements: le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) ou les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) à l'œuvre

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ENTRE L'ITALIE ET LA FRANCE (IT-FR) (170 000 000 EUR): soutien au tronçon italien de la ligne à courant continu à haute tension (HVDC) Piémont-Savoie reliant la France et l'Italie par les Alpes.

INTERCONNEXION HVDC NORDLINK (DE-NO) (150 000 000 EUR): soutien à la première interconnexion entre l'Allemagne et la Norvège, destinée à améliorer la

⁴² À des fins de transparence, la Commission publie, à l'adresse <https://cohesiondata.ec.europa.eu/>, des données actualisées sur les Fonds structurels et d'investissement européens, notamment des rapports annuels sur les progrès accomplis pour parvenir aux valeurs cibles approuvées pour les indicateurs. D'autres informations sur la mise en œuvre dans les différents domaines seront communiquées en décembre 2017, dans le premier rapport stratégique consacré aux Fonds structurels et d'investissement européens.

⁴³ Les bâtiments représentent près de 40 % de la consommation d'énergie finale et 3 bâtiments existants sur 4 sont actuellement inefficaces sur le plan énergétique.

⁴⁴ <https://deep.eefig.eu/>

⁴⁵ <https://valueandrisk.eefig.eu/>

diversification et la sécurité de l'approvisionnement et renforcer l'intégration du marché de l'électricité dans les deux pays et dans la région.

OBLIGATION HYBRIDE ENERGA (PL) (250 000 000 EUR): programme d'investissement sur trois ans (2017-2019) en faveur de la modernisation et de l'extension du réseau de distribution d'électricité dans le nord et le centre de la Pologne. Il vise également à faciliter le raccordement de nouveaux utilisateurs au réseau, notamment des producteurs d'énergie renouvelable.

COMPAGNIE DES TRANSPORTS DE RIGA (LV) (175 000 000 EUR): prêt au titre de l'EFSI combiné à une subvention accordée dans le cadre du MIE en faveur de la compagnie des transports de Riga pour déployer l'infrastructure qui lui permettra d'exploiter des bus à pile à combustible à hydrogène.

FONDS D'INFRASTRUCTURES BALTCAP (LT, LV, EE): projet relevant de l'EFSI soutenant les investissements de la BEI (jusqu'à 20 000 000 EUR) dans le fonds d'infrastructures Baltcap, un fonds consacré aux infrastructures générales ciblant des projets dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des transports dans les trois pays baltes.

PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX À CONSOMMATION D'ÉNERGIE QUASI NULLE EN NAVARRE (ES): bénéficiant de la garantie de l'Union dans le cadre de l'EFSI, ce prêt de la BEI de 39 000 000 EUR soutiendra la construction de 524 unités de logement social à Pampelune (Navarre), qui seront des bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle.

PROGRAMME DE RÉNOVATION D'IMMEUBLES À APPARTEMENTS (LT) (314 000 000 EUR provenant des Fonds ESI pour la période 2014-2020, avec possibilité de complément par l'EFSI): ce programme vise à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments à appartements ayant la plus forte intensité de chaleur, en utilisant plusieurs instruments financiers (prêts et garanties).

Il convient de rappeler que, dans le cadre de la révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE pour l'après-2020, la Commission a proposé un Fonds pour l'innovation dans le secteur de l'électricité et les entreprises qui en font partie. En 2017, elle a lancé une série de tables rondes sectorielles spécialisées afin de fixer la portée de ce fonds de manière adéquate⁴⁶. La proposition prévoit également la création d'un Fonds pour la modernisation visant à aider les États membres à plus faible revenu à moderniser leur système énergétique.

Malgré tous ces efforts, il serait possible de faire davantage pour parvenir à l'émergence d'un environnement propice aux investissements. Des politiques énergétiques et climatiques nationales non coordonnées et imprévisibles réduisent la sécurité des investissements. Jusqu'à très récemment, seuls quelques États membres étaient dotés de plans et de stratégies en matière de climat et d'énergie allant au-delà de 2020. Aucun n'avait de programme global couvrant les cinq dimensions de l'union de l'énergie, et seul un nombre limité d'administrations tenait compte des effets transfrontières lors de l'élaboration de leurs stratégies nationales. Les plans nationaux intégrés en matière de climat et d'énergie

⁴⁶ COM(2015) 337.

permettront aux investisseurs potentiels de prendre les décisions d'investissement à long terme nécessaires pour l'après-2020⁴⁷.

Pour résoudre le problème des investissements liés à la transition énergétique, le financement doit être adapté aux objectifs de la politique en matière d'énergie et de climat. L'investissement durable est devenu une des nouvelles actions prioritaires de l'union des marchés des capitaux. Une initiative importante a été prise en juin 2017, à savoir la publication de lignes directrices destinées à aider les entreprises à publier des informations relatives aux questions sociales et environnementales. La Commission a créé le groupe d'experts à haut niveau sur la finance durable pour la conseiller sur la manière d'intégrer les considérations de durabilité dans la réglementation financière de l'UE et les pratiques de ses marchés. Les recommandations de ce groupe sont attendues début 2018⁴⁸. Entre-temps, l'Europe continue de montrer la voie dans ce domaine, notamment la France, qui a émis en janvier la première obligation verte souveraine de référence (d'un montant record de 7 000 000 000 EUR). La BEI reste le plus grand émetteur mondial d'obligations vertes et son portefeuille ne cesse de croître.

Une décision importante pour faciliter les investissements dans la performance énergétique des bâtiments a été prise en septembre. Une récente note d'orientation d'Eurostat sur l'enregistrement des contrats de performance énergétique dans les comptes publics⁴⁹ clarifie l'enregistrement statistique de ces contrats, notamment les cas dans lesquels il y a lieu de les extraire des bilans des administrations publiques. Il sera ainsi plus facile pour les municipalités d'utiliser des contrats de performance énergétique pour améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments publics tels que des hôpitaux, des écoles ou des logements sociaux, sans que cela n'ait d'incidence négative sur le déficit et la dette publics. Cela facilitera également la mise en place d'un marché de prestataires de contrats de performance énergétique plus solide, comptant notamment parmi ses acteurs de nombreuses petites et moyennes entreprises. Un guide pratique à l'intention des professionnels sera publié plus tard dans l'année.

La dimension extérieure de la transition énergétique

Les politiques extérieure et de développement de l'UE sont essentielles pour faciliter au niveau mondial la transition vers une énergie propre et la décarbonation et pour accroître la sécurité énergétique et la compétitivité de l'UE.

En 2017, l'Union a renforcé les synergies entre ses diplomaties climatique et énergétique. En réaction à l'intention de l'administration américaine de se retirer de l'accord de Paris, elle a réaffirmé sa volonté ferme de prendre part à la lutte mondiale contre le changement climatique, et elle renforce ses partenariats mondiaux existants. L'UE continuera à chercher de nouvelles alliances, aussi bien auprès des plus grandes économies mondiales qu'auprès des États insulaires les plus vulnérables. Au cours de l'année passée, elle a considérablement

⁴⁷ Une synthèse présentant l'état d'avancement de chaque État membre dans l'élaboration de son projet de plan national intégré en matière de climat et d'énergie est jointe au présent rapport.

⁴⁸ Le groupe d'experts à haut niveau a publié son rapport intermédiaire en juillet 2017 et a procédé à une consultation publique qui s'est achevée le 20 septembre.

⁴⁹ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/1015035/7959867/Eurostat-Guidance-Note-Recording-Energy-Perform-Contracts-Gov-Accounts.pdf/>

augmenté le montant consacré au financement de la lutte contre le changement climatique et elle a fourni plus de 20 000 000 000 EUR aux pays en développement en 2016⁵⁰.

L'UE soutient sans réserve le plan d'action énergie et climat pour la croissance du sommet du G20 de Hambourg et elle a renforcé sa coopération avec un certain nombre de partenaires clés, en particulier en Asie. Elle a signé un plan de travail sur l'énergie avec la Chine et un protocole d'accord de coopération avec le Japon visant à promouvoir un marché mondial du gaz naturel liquéfié. Le renforcement des liens avec l'Inde s'est poursuivi et une déclaration des dirigeants de l'UE et de l'Inde sur l'énergie et le climat a été approuvée le 6 octobre 2017. L'UE a également intensifié ses relations avec l'Iran sur le thème de l'énergie et du climat et a organisé le tout premier forum économique UE-Iran sur l'énergie durable.

L'UE promeut l'adoption d'une ambitieuse stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein de l'Organisation maritime internationale afin de garantir que le secteur du transport maritime international participe aux efforts communs déployés au niveau mondial pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et elle a poursuivi ses travaux au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à l'aviation.

L'émergence d'un marché mondial du carbone, notamment par le couplage des systèmes d'échange de droits d'émission, est un objectif poursuivi depuis longtemps par l'Union. Un tel marché offre des possibilités de réduire davantage les émissions tout en diminuant encore le coût de l'atténuation du changement climatique. Des propositions concernant la signature et la conclusion d'un accord de couplage des systèmes d'échange de droits d'émission avec la Suisse sont actuellement examinées par le Conseil et le Parlement européen. Dans d'autres régions du monde, l'UE continue également de se montrer active, dans le cadre tant d'initiatives multilatérales⁵¹ que d'activités bilatérales, en particulier en intensifiant sa coopération avec la Chine, qui prépare actuellement un système national.

L'énergie est un volet central de la coopération de l'UE avec ses voisins, qui est axée sur les réformes de la réglementation et des marchés, en encourageant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, en construisant des interconnexions, en améliorant la sécurité de l'approvisionnement énergétique et en promouvant les normes les plus élevées en matière de sûreté nucléaire. En 2017, l'Ukraine a accompli des progrès considérables dans ses réformes réglementaires. Elle a réformé son cadre d'action pour le marché de l'électricité et l'efficacité énergétique. En outre, elle met en place un fonds au budget important pour financer l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel, avec l'appui financier de l'UE, entre autres.

L'UE continue également de veiller à ce que l'énergie soit prise en considération de manière appropriée dans les négociations commerciales en cours et à venir avec les pays tiers. Ce point est essentiel pour garantir la durabilité de l'accès à l'énergie sur les marchés mondiaux, pour permettre aux entreprises européennes de tirer pleinement parti des débouchés sur les marchés d'exportation et pour soutenir la transition énergétique dans les pays tiers grâce au savoir-faire et à la technologie de l'UE.

Le partenariat stratégique UE-Afrique dans le secteur de l'énergie constitue un cadre important pour une coopération durable dans le domaine de l'énergie. L'UE soutient

⁵⁰ Financement de la lutte contre le changement climatique par l'UE, la BEI et les États membres.

⁵¹ Telles que le partenariat pour la préparation au marché, géré par la Banque mondiale, et son engagement dans les activités et la formation au sein du partenariat international d'action sur le carbone (ICAP).

également l'initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables⁵². La Commission contribue aux objectifs généraux et spécifiques de cette initiative, en particulier par l'intermédiaire de ses instruments de financement mixte, qui utilisent des subventions pour débloquer des investissements publics ou privés dans le secteur des énergies renouvelables. À ce jour, on estime que cela a permis de mobiliser au total 4 800 000 000 EUR qui ont été consacrés à des capacités supplémentaires de production d'énergie renouvelable. La Commission apporte aussi un soutien direct au secteur privé dans le cadre de l'initiative ElectriFI, dont le portefeuille d'investissement actuel, qui s'élève à environ 30 000 000 EUR, couvre des projets qui, selon les estimations actuelles, devraient générer de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable d'environ 88 MW. Enfin, en avril 2017, la Commission a co-organisé une table ronde à haut niveau sur les investissements dans l'énergie durable en Afrique, qui visait à encourager la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie propre en Afrique. Un partenariat pour la recherche et l'innovation en matière de changement climatique et d'énergie durable devrait être approuvé lors du sommet Union africaine-Union européenne de novembre 2017.

L'UE a également continué à renforcer la sécurité énergétique, en collaborant avec des partenaires internationaux pour renforcer les marchés mondiaux de l'énergie grâce à la transparence et aux échanges de bonnes pratiques. Dans ce contexte, les relations avec les États-Unis restent importantes et se poursuivent dans le cadre du Conseil de l'énergie UE-États-Unis et de ses groupes de travail.

Le 9 juin 2017, la Commission a adopté une recommandation au Conseil de l'Union européenne en vue d'autoriser la négociation, avec la Fédération de Russie, d'un accord sur l'exploitation du futur gazoduc Nord Stream 2. La Commission demande au Conseil de trouver un accord sur un mandat solide sur la base duquel elle est prête à débiter les négociations avec la Russie. La récente proposition de modification de la directive sur le gaz précise que les gazoducs à destination et en provenance de pays tiers sont soumis aux règles communes du marché intérieur du gaz naturel jusqu'à la limite du territoire de l'Union. Les accords internationaux avec les pays tiers concernés resteront l'instrument le plus approprié pour garantir l'existence d'un cadre réglementaire cohérent pour l'ensemble du gazoduc.

IV. Union de l'énergie – La voie de l'achèvement

Grâce aux avancées réalisées en 2017, l'UE est sur la bonne voie pour mettre en œuvre le projet d'union de l'énergie et obtenir des résultats en matière d'emploi, de croissance et d'investissements. La Commission a présenté la plupart des propositions législatives nécessaires pour disposer d'un cadre réglementaire prévisible et les mesures de facilitation sont progressivement mises en place pour accélérer les investissements publics et privés et soutenir une transition vers l'énergie propre qui soit juste sur le plan social. Toutefois, il y a lieu de déployer d'urgence de nouveaux efforts pour garantir l'achèvement de l'union de l'énergie d'ici à la fin du mandat de la Commission actuelle, en 2019. En conséquence, des avancées réelles doivent être enregistrées afin d'adopter le cadre législatif, de mettre en œuvre les mesures de facilitation et de garantir la participation de toutes les composantes de la société.

⁵² Initiative africaine ayant pour objectif d'augmenter la capacité d'énergie renouvelable de l'Afrique de 10 GW d'ici à 2020 ainsi que de concrétiser, d'ici à 2030, son potentiel dans ce domaine, qui s'élève à 300 GW.

Établissement du cadre législatif

Conformément à la déclaration commune sur les priorités législatives, les discussions menées au sein du Parlement européen et du Conseil et entre ces deux institutions doivent aboutir rapidement. Les colégislateurs ont déjà adopté une décision sur les échanges d'informations en ce qui concerne les accords intergouvernementaux conclus entre les États membres et les pays tiers dans le domaine de l'énergie⁵³ ainsi qu'un règlement concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz⁵⁴, qui garantissent une meilleure coopération transnationale et une plus grande solidarité en cas de crise. Ce mois-ci, les colégislateurs sont également parvenus à un accord politique sur le réexamen du système d'échange de quotas d'émission de l'UE. Ces exemples illustrent la capacité de l'UE et de ses institutions à parvenir à des résultats importants, dès lors que la volonté politique est là.

La Commission encourage les colégislateurs à préserver la cohérence globale entre les propositions législatives restantes et à conserver une ambition élevée, de sorte que l'UE consolide son rôle de chef de file dans la transition vers l'énergie propre, en particulier dans les domaines de la gouvernance, des énergies renouvelables, de la lutte contre le changement climatique, de l'efficacité énergétique et de l'innovation en matière d'énergie propre. Cela permettra à l'UE – dans le cadre du dialogue de facilitation de 2018 – de réaliser de véritables progrès sur les engagements qu'elle a souscrits dans le cadre de l'accord de Paris et de répondre aux attentes élevées des citoyens européens concernant la transition vers l'énergie propre.

Établissement du cadre propice

La promotion des investissements dans des projets urbains novateurs, dans le contexte global du programme urbain de l'UE, sera une priorité en 2018. La Commission collaborera avec les villes et les régions pionnières pour soutenir des projets transsectoriels et innovants susceptibles de servir de banc d'essai pour de nouveaux modèles d'entreprise et de nouvelles technologies appliquées. Ces projets innovants devraient être reproduits dans toute l'Europe et ailleurs dans le monde. Le sommet sur le climat («One Planet Summit») de décembre 2017, la troisième réunion ministérielle de l'initiative «Mission Innovation» de mai 2018 et le sommet sur le climat des acteurs non étatiques de San Francisco de septembre 2018 seront autant de bonnes occasions pour l'Europe de se montrer à la pointe de l'innovation dans le domaine de l'énergie propre et de mettre en évidence le rôle moteur des villes européennes à cet égard.

La Commission renforcera également son soutien aux régions à forte intensité de carbone qui sont actuellement en transition afin de les aider à élaborer des solutions à court terme et des stratégies à plus long terme pour piloter leur transformation économique durable. Pour ce faire, les travaux des équipes-pays de l'UE pour un plus grand nombre d'États membres et ceux de la plateforme pluripartite sur les régions minières et les régions à forte intensité de carbone en transition (qui sera mise en place en décembre 2017) seront combinés.

Une autre priorité consistera à veiller à ce que les efforts fournis par l'industrie soient cohérents avec ceux des décideurs politiques pour soutenir la transition vers l'énergie propre dans des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, la construction et les batteries. Le lancement du Forum sur la compétitivité industrielle dans les énergies propres contribuera à faire avancer le processus.

⁵³ Décision (UE) 2017/684 (JO L 99 du 12.4.2017, p. 1).

⁵⁴ Règlement (UE) 2017/1938 (JO L 198 du 28.10.2017, p. 1).

Enfin, la Commission encouragera les investissements dans l'énergie propre en tant qu'élément majeur de la modernisation économique dans les différentes initiatives qu'elle déploie en faveur de l'investissement, telles que les envoyés spécialisés dans les investissements, le service d'appui à la réforme structurelle et la plateforme européenne de conseil en investissement.

Participation de toutes les composantes de la société

L'union de l'énergie ne sera couronnée de succès que si toutes les composantes de la société s'unissent et avancent dans la même direction, comme certains pionniers l'ont déjà montré⁵⁵. Dans le cadre de la deuxième tournée pour l'union de l'énergie, le vice-président M. Šefčovič s'est déjà rendu dans 17 États membres pour discuter avec les pouvoirs publics et les parties prenantes nationales de l'état de mise en œuvre de l'union de l'énergie. Des rencontres avec des jeunes, des citoyens concernés par la transition énergétique, des inventeurs, des partenaires sociaux et la société civile, des maires et d'autres responsables politiques fournissent des exemples positifs de la manière dont la transition énergétique est réalisable dans la pratique. La Commission continuera de veiller à la participation de tous les niveaux de la société, en particulier des jeunes, et créera des liens plus solides entre les efforts déployés au niveau européen, national et local. Elle fournira des occasions de lancer un dialogue transparent et constructif entre toutes les parties concernées sur les projets de plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat que les États membres sont invités à présenter début 2018. Elle examinera soigneusement ces projets de plans et présentera ses conclusions dans son prochain rapport sur l'état de l'union de l'énergie.

V. CONCLUSION

Le projet d'union de l'énergie est parvenu à une phase critique. Comme l'année dernière, il faudrait que 2018 soit une année marquée par des réalisations importantes. La Commission poursuivra donc ses efforts pour mettre en œuvre les mesures de facilitation qui apportent des changements sur le terrain et ont des effets bénéfiques pour tous les Européens. Elle appelle

- les colégislateurs à redoubler d'efforts pour parvenir rapidement à un accord sur les propositions législatives. Elle fera tout son possible pour faciliter l'obtention en temps opportun d'un résultat ambitieux;
- les États membres à accélérer les travaux sur leurs plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat afin d'assurer une prévisibilité pour les investisseurs et à présenter leurs projets de plans suffisamment tôt pour permettre à l'UE et à ses États membres de continuer à montrer la voie à suivre dans le cadre du dialogue mondial de facilitation de 2018. La Commission est disposée à fournir une aide supplémentaire;
- la société dans son ensemble et toutes les parties concernées européennes, nationales, régionales ou locales à s'engager activement dans la transition énergétique et à contribuer à sa réussite.

⁵⁵ Comme l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces de Bertrand Picard (<http://alliance.solarimpulse.com>) ou la Breakthrough Energy Coalition lancée par Bill Gates et d'autres lors du sommet de Paris sur le climat en décembre 2015 (<http://www.b-t.energy/>).